

**TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

[Formulaire M2](#) dûment rempli et signé

- pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même les formulaires M2.

<b>A L'INTERIEUR DU MEME RESSORT DE GREFFE</b>	<b>DANS UN NOUVEAU RESSORT DE GREFFE</b>
<p>Pour la personne morale</p>	<p>Pour la personne morale</p>
<p><input type="checkbox"/> Exempleire ou une copie certifiée conforme par le représentant légal du procès-verbal de la décision de transfert</p>	<p><input type="checkbox"/> Exempleire ou une copie certifiée conforme par le représentant légal du procès-verbal de la décision de transfert</p>
<p><input type="checkbox"/> Exempleire des statuts mis à jour et certifiés conformes par le représentant légal</p>	<p><input type="checkbox"/> Exempleire des statuts mis à jour et certifiés conformes par le représentant légal</p>
<p><input type="checkbox"/> Insertion légale ou copie de la demande d'insertion dans un journal d'annonces légales portant le nom du journal et accompagnée du justificatif de parution.</p>	<p><input type="checkbox"/> Insertion légale ou copie de la demande d'insertion dans un journal d'annonces légales portant le nom du journal et accompagnée du justificatif de parution. (sur l'ancien département et le nouveau département).</p>
<p>Pour le local</p>	
<p><input type="checkbox"/> Copie du titre de propriété ou attestation notariée de propriété <i>ou</i></p>	<p><input type="checkbox"/> La liste des sièges antérieurs</p>
<p><input type="checkbox"/> Copie du bail commercial ou copie de l'acte d'acquisition du droit au bail ou copie de la convention d'occupation immobilière <i>ou</i></p>	<p>Pour le local</p>
<p><input type="checkbox"/> Copie du bail d'habitation et copie de la notification au propriétaire avec A.R. <i>ou</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Copie du titre de propriété ou attestation notariée de propriété <i>ou</i></p>
<p><input type="checkbox"/> Autorisation de mise à disposition de locaux et copie taxe foncière <i>ou</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Copie du bail commercial ou copie de l'acte d'acquisition du droit au bail ou copie de la convention d'occupation immobilière <i>ou</i></p>
<p><input type="checkbox"/> Copie du contrat de domiciliation et extrait Kbis de cette société de moins de 3 mois</p>	<p><input type="checkbox"/> Copie du bail d'habitation et copie de la notification au propriétaire avec A.R. <i>ou</i></p>
	<p><input type="checkbox"/> Autorisation de mise à disposition de locaux et copie taxe foncière <i>ou</i></p>
	<p><input type="checkbox"/> Copie du contrat de domiciliation et extrait Kbis de cette société de moins de 3 mois</p>

**Si l'activité est réglementée**

- Produire une copie de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, copie du diplôme ou du titre

**Coût des formalités : règlement par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce – tarifs 2019**

<u>COÛT DANS UN NOUVEAU RESSORT DE GREFFE</u>	
Avec maintien d'une activité dans l'ancien greffe	<b>265.77 €</b>
Sans maintien d'une activité dans l'ancien greffe	<b>230.56 €</b>
<u>COÛT DANS LE MEME RESSORT DE GREFFE</u>	<b>195.38 €</b>
<i>mais</i> pour une société commerciale dont l'associé unique personne physique assure personnellement la direction	<b>79.38 €</b>

Le conseiller formalités reste votre interlocuteur privilégié à tout moment du traitement de la formalité et assure un suivi en cas de difficulté.

**Redevance de votre CCI : 70 euros net de taxe.**